



Délibération n° 80 / 2014

**Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, Mme Danièle DUBOUCHER, M. René-Louis FAGES, M. Yvan EURY, M. Denis GALINIER, Melle Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Fabien LE PRUNENNEC, Mme Monique MARCILLAC, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, M. Thierry QUILES, Mme Fabienne THALAMAS, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Marina BAILO (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), Mme Isabelle BARDIN (pouvoir à M. Thierry QUILES), M. Michael GIL (pouvoir à M. Patrick MATTERA), Mme Karine QUEVEDO (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ), Mme Katia TROCHAIN (pouvoir à M. Cyrille AMIRAULT).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Danièle LACUBE a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Urbanisme – Bilan de la politique foncière pour l'exercice 2013

Monsieur Denis GALINIER, Adjoint à l'Urbanisme, expose au Conseil Municipal :

L'Article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales impose aux communes de délibérer sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par elles.

Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

VENTES OPEREES PAR LA COMMUNE						
BIEN	DATE DE VENTE	CADASTRE	N° parcelle	SUPERFICIE EN M ²	ACHETEUR	PRIX
TERRAIN	10 & 11.01.2013	BA	8	33 426	CINCON Christophe	20 055,00 €
APPARTEMENT	09.08.2013	AA	155	35,53	LOPEZ Michèle	31 530,00 €

Commune de PIGNAN (Hérault)**Délibération n° 80/2014****Objet : Urbanisme – Bilan de la politique foncière pour l'exercice 2013.**

ACQUISITIONS OPEREES PAR LA COMMUNE						
BIEN	DATE D'ACQUISITION	CADASTRE	N° parcelle	SUPERFICIE EN M ²	VENDEUR	PRIX
TERRAIN TRANSFORMAT.	21/03/2013	AH	128	25	GGL GROUPE	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	AL AL AL	41 42 45	73 71 4	ROAGNA Jean-Claude	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	AH	126	65	FABRE Jacques	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	AH	107	18	GROLLIER Georges	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	AN	208	67	Cts CHAILLER PLANA	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	AN	209	10	CTS GINER Bruno	Cession gratuite
PARCELLE	07/11/2013	BI	337	100	BOULOC Jean	Cession gratuite
VOIRIE	16/11/2013	AO	161	65	Cts MEDRANO	Cession gratuite
VOIRIE	16/12/2013	AO AO	162 163	78 52	GRAL Albert	Cession gratuite
VOIRIE	16/12/2013	AN	213	125	BIEGEL Michel BIEGEL Hubert	Cession gratuite
TERRAINS	16/12/2013	AL AL AL	430 432 434	253 761 33	ST ESTEVE AMENAGEMENT	47 115,00 €
VOIRIE ESPACES VERTS	16/12/2013	AK	359	38 669	TERRES DU SOLEIL	Cession gratuite
TERRAIN	17/12/2013	AX	59	1 020	DAULET Alain	45 900,00 €

La présente affaire a été soumise pour avis aux membres de la commission urbanisme le 11 juin 2014.
En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance de ce bilan.
Ne donne pas lieu à vote.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSARI

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 12 juin 2014

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN